

Synthèse

La Guyane est la région française qui a connu le plus fort dynamisme démographique sur la période 2013-2020 (+16,8 %), hors Mayotte. La population guyanaise est jeune, avec un habitant sur deux âgé de moins de 25 ans en 2020. Dans ce contexte, les effectifs des écoles, des collèges et des lycées de l'académie de Guyane progressent de 15,6 % depuis 2013, soit 12 146 élèves supplémentaires. Les moyens humains ainsi que les moyens financiers sont également à la hausse. Les effectifs de personnels du Ministère de l'Éducation nationale augmentent de 39 % depuis 2013 et les dépenses d'éducation de 45 % entre 2014 et 2022. La politique d'éducation s'oriente vers le dédoublement et la réduction de la taille des classes. L'encadrement des élèves et les résultats scolaires progressent.

La progression des effectifs scolaires nécessite l'adaptation des moyens, bâtimentaires et humains

Le dynamisme démographique ainsi que la scolarisation rendue obligatoire dès l'âge de 3 ans en 2019 contribuent à l'augmentation des effectifs scolaires depuis 2013 : sur la période les effectifs de pré-élémentaires croissent de 21 %. Les établissements de l'académie de Guyane connaissent une progression de 15,6 % de leurs effectifs depuis cette date, hors enseignement supérieur. Face à cet afflux d'élèves supplémentaires, l'académie de Guyane augmente sa capacité d'accueil avec la construction de 22 écoles, cinq collèges et deux lycées en neuf ans.

Dans l'enseignement supérieur, le nombre d'élèves inscrit a doublé entre 2013 et 2021.

Sur la période 2013-2022, les effectifs du Ministère de l'Éducation nationale, comprenant les enseignants et les agents administratifs, techniques, d'encadrement et de surveillance, hors enseignement supérieur, augmentent de 39 %.

Au regard de la progression des effectifs scolaires, l'Éducation nationale a déployé un ensemble de mesures (dédoublement des effectifs de CP et de CE1, limitation des effectifs par classe, etc.) visant à garantir un meilleur encadrement aux élèves. Ce besoin est d'autant plus important que 89 % des établissements (écoles et collèges) de la Guyane relèvent de l'éducation prioritaire renforcé.

Les moyens financiers s'ajustent à la hausse

Les dépenses du rectorat de Guyane s'élèvent à 684 millions en 2022, soit une progression de 45 % par rapport à 2014. La rémunération des enseignants est le premier poste de dépense, il représente 86 % du budget. L'augmentation porte en particulier sur la rémunération des enseignants du premier degré relevant du public (+57 % en 8 ans) dont les effectifs ont enregistré la plus forte évolution (+33 %). Cependant, le poste budgétaire ayant connu la plus forte évolution sur la même période est celui de la « Vie de l'élève » avec un doublement du budget qui y est consacré. Il représente désormais

11,3 % du budget contre 7,9 % en 2014. La dépense moyenne par élève s'établit à 7 719 euros en 2022 alors qu'elle était de 6 021 euros huit ans plus tôt.

Les résultats scolaires s'améliorent

En 2022, 9 065 diplômes sont délivrés dans l'Académie de Guyane, soit une progression de 26,8 % par rapport à 2013. Les résultats du baccalauréat montrent globalement les progrès réalisés en dépit des écarts qui demeurent avec les résultats nationaux. Parmi les 3 875 candidats inscrits au baccalauréat toutes séries confondues en 2022, 2 956 ont obtenu leur diplôme. La proportion de lauréats progresse ainsi de 31,5 points en neuf ans. Par ailleurs, le niveau scolaire des jeunes guyanais âgés de 18 à 24 ans est plus élevé qu'en 2013, répondant ainsi à deux défis majeurs pour l'éducation en Guyane : élever la qualité de la scolarisation et réduire le nombre de sorties précoces du système scolaire. ●

Maurice Bilonière, Gwénaëlle Taupe (Insee)